



Le bulletin d'informations de la Ville d'Avesnes-les-Aubert,
Terre de tradition et d'Accueil du Nord

La Vie Avesnoise

www.avesnes-les-aubert.fr

N°35 - Juillet-Août 2017



MOBILISATION

Non à la fermeture de classe : avec beaucoup d'humour, Paul Sagniez et Alexandre Basquin se sont inscrits à l'école Joliot-Curie ... p3



INFOS PRATIQUES

Horaires d'été de la mairie.

Du 2 juillet au 1^{er} septembre, les guichets seront ouverts au public du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et le samedi de 9h à 12h. De plus, en raison de la fête communale de juillet, les services municipaux (sauf ALSH et périscolaires) seront fermés le lundi 24 juillet.



Opération « Tranquillité Vacances ».

Inscrivez-vous à l'opération "Tranquillité Vacances" auprès de la gendarmerie nationale pour faire surveiller votre domicile ou votre commerce lorsque vous vous absentez.

Durant votre absence, à votre demande, la gendarmerie nationale assurera, dans le cadre de ses missions habituelles et patrouilles, des passages fréquents à votre domicile ou à votre commerce.

Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site internet www.interieur.gouv.fr



Fêtes estivales.

En raison des festivités de juillet, nous vous informons que des arrêtés municipaux viendront réglementer la circulation et le stationnement notamment en ce qui concerne la retraite aux flambeaux du 13 juillet, les jeux populaires du 14 juillet, la brocante nocturne du 21 juillet et le défilé carnavalesque du 23 juillet.



Inscrivez-vous à la newsletter municipale.

Pour une information toujours plus proche de vous, n'hésitez pas à vous abonner gratuitement à la newsletter municipale, sur le site www.avesnes-les-aubert.fr, ou par mail à accueil.mairie@avesnes-les-aubert.fr ou grâce au bulletin disponible en mairie.



Consultations des nourrissons.

L'Unité Territoriale de Prévention d'Action Sociale d'Avesnes-les-Aubert/Solesmes nous informe du calendrier du 2^{ème} semestre 2017 des consultations de nourrissons. Celles-ci se dérouleront sur rendez-vous les après-midis des :

- Vendredi 21 juillet
- Mardi 1^{er} août
- Mardi 5, vendredi 15 et mardi 26 septembre
- Mardi 3, 10 et vendredi 20 octobre
- Mardi 7, vendredi 17 et mardi 28 novembre
- Mardi 5 et vendredi 15 décembre

➤ Pensez à vous munir du carnet de santé de l'enfant lors du rendez-vous.

Contact : UTPAS - 25 rue Paul Vaillant-Couturier à Avesnes-les-Aubert - ☎ 03.59.73.36.50.

Âge et chaleur : attention !

Comme nous le rappelons chaque année, les personnes âgées sont particulièrement vulnérables lors des jours de grande chaleur. Quelques conseils peuvent les aider à supporter cette période estivale.

- **Rafrâchir le domicile** : Empêcher le soleil de pénétrer : fermer volets, rideaux et fenêtres dès que le soleil apparaît, aérer en ouvrant tout en grand le soir, la nuit et le matin. Les ventilateurs restent utiles et pratiques. Éviter d'utiliser des appareils qui produisent de la chaleur, comme le four par exemple. S'organiser pour passer tous les jours au moins 2 à 3 heures dans un lieu frais.

- **Se rafraîchir** : boire au minimum 8 verres par jour, multiplier les douches ou les bains frais ou appliquer un gant de toilette humide sur le visage, le cou, les épaules, les jambes, les chevilles. Un bain de pieds dans de l'eau fraîche est également très efficace, la sensation de soif tend à diminuer avec l'âge. Il faut donc boire régulièrement, même sans soif. L'alcool est à éviter. Privilégier les boissons fraîches, mais pas glacées. Enfin, même s'il fait chaud et que l'appétit diminue, il faut continuer à manger.



Si vous êtes une personne isolée, pensez à vous inscrire sur le registre communal mis en place au CAPAHD. Ce registre permet de localiser les personnes isolées pouvant être en difficulté, notamment en cas de canicule, afin de leur proposer une aide adaptée si nécessaire.

Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat

59129 Avesnes-les-Aubert

Directeur de publication :

M. Alexandre Basquin

Photos, Conception, Rédaction :

Service Communication

de la Ville d'Avesnes-les-Aubert

Impression : Imprimerie Le Lièvre

16 Avenue de Saint-Amand

59300 VALENCIENNES

Diffusion : 1800 exemplaires

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2014

ISSN 2492-4326

Numéros Utiles

Mairie : 03.27.82.29.19 - Fax : 03.27.82.29.11

www.avesnes-les-aubert.fr

Services Techniques : 03.27.78.39.44

C.A.P.A.H.D. : 03.27.82.29.17

Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04

U.T.P.A.S. : 03.59.73.36.50

Mission Locale : 03.27.70.86.59

Pompiers : 18 - Secours Médical : 15 - Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 03.20.33.20.33

Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30

Point info déchets du SIAVED : 0800 775 537

Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis : 03.27.75.84.79

Non à la fermeture de classe : avec beaucoup d'humour, Paul Sagniez et Alexandre Basquin se sont inscrits à l'école Joliot-Curie

Nous l'avions évoqué dans les précédents numéros de votre bulletin. Élus, enseignants et parents d'élèves avaient appris la nouvelle fin janvier. Une classe devrait fermer à la prochaine rentrée. Même couperet pour la ville de Solesmes.

Les courriers de contestation et les rendez-vous à l'inspection académique se sont alors succédé et les pétitions ont récolté moult signatures. Pour l'heure, rien n'y fait et les fermetures sont confirmées. Depuis plusieurs mois, les élus des deux communes n'ont eu de cesse de se mobiliser. « Il s'agirait d'un véritable coup dur pour les écoles et les élèves. Nous souhaitons montrer l'illogisme de cette décision... », explique Alexandre Basquin, qui a organisé avec son homologue de Solesmes, Paul Sagniez, un sympathique temps fort.

En effet, avec beaucoup d'humour, le mercredi 31 mai dernier, comme les autres élèves, les deux élus se sont inscrits de manière symbolique, auprès de Mme Gourdin, directrice de l'école élémentaire Joliot-Curie d'Avesnes-les-Aubert. Une initiative largement relayée par la presse locale, régionale et nationale.

Au-delà de cette action symbolique et humoristique, les deux maires portent le sujet avec sérieux. « Même si les chiffres sont là, nous faisons tout pour rendre attractifs nos territoires. Notre jeunesse est un formidable atout et il faut y consacrer des moyens », font-ils entendre de concert.

Aujourd'hui, la mobilisation continue. Vous pouvez toujours signer la pétition sur le site internet de la ville ou en mairie.



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Plan Local d'Urbanisme



Par arrêté municipal, Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Avesnes-les-Aubert.

L'enquête se déroulera à la mairie pour une durée de 31 jours du samedi 2 septembre 2017 au lundi 2 octobre 2017 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur Philippe DUBAELE désigné commissaire-enquêteur, recevra le public en mairie les :

- Samedi 2 septembre de 9 heures à 12 heures
- Mercredi 20 septembre de 14 heures à 17 heures
- Lundi 2 octobre de 9 heures à 12 heures

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter aux jours et heures habituels d'ouverture, le dossier d'enquête publique, comprenant notamment les informations environnementales se rapportant au projet de PLU et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie ou en ligne sur le <https://www.registre-dematerialise.fr/406>.

À l'issue de l'enquête, et dès leur réception, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et pendant un an.

Le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des observations de la population, du commissaire-enquêteur et des personnes publiques associées, fera ensuite l'objet d'une approbation par le Conseil Municipal.

INFO SIAVED

Le Pass'Déchets devient obligatoire

Depuis le lundi 9 janvier 2017, le SIAVED a mis en place une carte électronique pour faciliter le mode d'accès en déchèterie : le « Pass'Déchets ». Ce dernier remplace votre carte papier que vous soyez un particulier, un artisan, une collectivité ou une association.

Mises en place pour améliorer le service à la population et pour bien identifier les types de déchets apportés, 35 000 cartes ont déjà été distribuées sur le territoire.

Dès le lundi 3 juillet 2017, l'accès aux déchèteries du SIAVED se fera uniquement via ce badge.

Pour obtenir votre badge, vous devez remplir obligatoirement un formulaire (disponible sur le www.siaved.fr ou en déchèterie) et y joindre les pièces justificatives demandées et :

- soit renvoyer le tout au SIAVED, 5 route de Lourches, 59282 Douchy les Mines,
- soit le remettre au gardien de votre déchèterie la plus proche de votre domicile aux jours et heures habituels d'ouverture.

Attention,
dans les déchèteries
du **SIAVED**

Particuliers
Collectivités
Artisans
Associations

**Le Pass' Déchets devient obligatoire
à partir du
03 juillet 2017**

Contient l'avis pour l'entrée
si vous n'avez pas encore fait la demande

C'est gratuit et c'est rapide!
Il vous suffit de remplir le formulaire disponible
dans votre mairie, dans toutes les déchèteries
du SIAVED et sur notre site www.siaved.fr

0 9 0 2 2 9 9 1 7

SIAVED
5 route de Lourches - 59282 Douchy les Mines

Le Parc de Lourches

2014 - 2017 : 3 années de travail au service des Avesnois



Dans ce cahier spécial non exhaustif, nous avons souhaité initier un retour sur les trois années qui viennent de s'écouler.

Dans un contexte difficile, où rien n'est simple, votre Municipalité est pleinement engagée au service exclusif des habitants. Elle met tout en œuvre pour tourner notre commune vers l'avenir, tout en ayant toujours à l'esprit son histoire textile et ouvrière. Aujourd'hui, si beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire pour une ville toujours plus dynamique et agréable.

Votre Municipalité s'y emploie, avec sincérité et ambition, pour qu'Avesnes soit plus que jamais une commune accueillante, chaleureuse et fraternelle.

NOTRE JEUNESSE, NOTRE ATOUT

Votre Municipalité est pleinement mobilisée pour notre jeunesse avesnoise. Nos jeunes sont notre avenir et un formidable atout. Des moyens y sont consacrés. Outre les dotations versées chaque année aux écoles, aux travaux du quotidien, à la gestion de la restauration collective ou des accueils périscolaires..., en voici quelques exemples :

- Versement d'une dotation de 50 € par an et par enfant pour que nos élèves puissent étudier dans les meilleures conditions ;
- Mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires le vendredi après-midi ;
- Agrandissement de 2 classes à l'école maternelle ;
- Création d'une salle de classe au rez-de-chaussée de l'école élémentaire pour accueillir tout enfant en situation de handicap ;
- Classe de mer en 2014 à Hardelot et deux classes de neige pour les CM1/CM2, l'une à Châtel en Haute-Savoie en 2015, l'autre au Reposoir en 2017 ;
- Rénovation complète des toilettes de l'école Joliot-Curie ;
- Agrandissement de l'accueil périscolaire « L'Ile aux Enfants » ;
- Création d'une salle informatique à l'école primaire ;
- 15 jours de centre chaque été pour les collégiens avesnois (2014 à Aiguines, 2015 en Haute-Savoie ; 2016 dans le Périgord et en 2017, nos jeunes découvriront la Charente-Maritime) ;
- Construction par la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis d'une structure multi-accueil de 12 places (crèche) et d'un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM). Les travaux se terminent ;
- Développement de la lecture publique ;
- Mise en place dès mai 2015 de l'aide au permis de conduire (permis B) pour les 18-25 ans. À ce jour, ce sont 26 jeunes avesnois qui ont bénéficié de ce dispositif ;



INVESTIR POUR L'AVENIR

Une ville qui investit est une ville qui vit.

- Nouveau restaurant scolaire. Vrai enjeu du début de mandat, les subventions n'étaient malheureusement pas notifiées, alors que les travaux avaient été lancés sous la mandature précédente. La recherche des subventions a mobilisé beaucoup d'énergie, avec 500 000 € de subventions obtenues ;
- Lancement d'une étude relative à la réhabilitation de l'église communale. À l'automne, une première tranche de travaux sera réalisée avec notamment la rénovation de la sacristie ;
- Acquisition de logiciels relatifs à la gestion du cimetière, pour pallier un retard conséquent en la matière. Le jardin du souvenir terminé. Nouveau columbarium installé ;
- Réhabilitation de la rue du 14 Juillet ;
- Rénovation de la placette rue Louise Michel ;
- Réfection des branchements et canalisations d'eau potable par Noreade rue Sadi Carnot ;
- Troisième tranche de la rue Henri Barbusse. Rénovation de voiries par le Conseil Départemental et enfouissement des réseaux par le SIDEC ;
- Réfection par le Conseil Départemental des voiries Route Nationale et Route de Solesmes ;
- ...



NOS AÎNÉS NE SONT PAS OUBLIÉS



Votre Municipalité attache une grande importance au bien-être de nos séniors. C'est un juste retour des choses pour eux qui ont tant donné à notre commune.

- Service du CAPAHD qui compte aujourd'hui 54 inscrits. La Municipalité a fait l'acquisition d'un véhicule neuf en 2016 pour un service toujours plus efficace ;
- Le banquet des aînés qui réunit de plus en plus de monde ;
- Chaque année, des colis sont également offerts afin d'égayer les fêtes de fin d'année (en 2016, ce sont 676 colis qui ont été offerts).
- Voyages des aînés. En 2014 à Lewarde, en 2015 à Dunkerque, en 2016 à Péronne et en 2017 à Neuville-les-Dorengt ;
- En partenariat avec le Lions Club Paix des Dames, ce sont environ 450 « petites boîtes qui peuvent sauver la vie » qui ont été distribuées aux aînés de plus de 70 ans ;



La Vie Avesnoise



AVANCER EN TOUTE TRANSPARENCE

Parce que chaque Avesnois doit pouvoir être pleinement informé des décisions municipales, la Municipalité met en place des moyens de communication adaptés, dans ce souci permanent de proximité et de transparence.

- Lancement dès juin 2014 de « La Vie Avesnoise », mensuel de 8 pages distribué dans toutes les boîtes aux lettres ;
- Un site internet municipal toujours plus détaillé ;
- Une newsletter informatique lancée fin 2016 et dont l'inscription est gratuite ;
- Des moyens dédiés aux associations locales pour leur communication et l'annonce de leurs événements ;